

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

L'objectif principal de cette formation est d'acquérir les connaissances de base en comptabilité, afin de comprendre les principes et mécanismes comptables, et de pouvoir réaliser des opérations comptables courantes.

Fondamental Présentiel À distance 3 jours

Prix : 1490 € HT

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Acquérir les connaissances de base en comptabilité
- Maîtriser les principes et mécanismes comptables

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Pour qui :

- Comptable
- Employé comptable
- Aide-comptable débutant

Prérequis :

- Aucun

PROGRAMME

Contenu (progression pédagogique) :

1. Introduction

- Les documents comptables obligatoires
- La comptabilité, une obligation légale et fiscale
- La comptabilité comme outil de base pour la prise de décision et la communication

2. Les documents de synthèse

- Le bilan : une vision patrimoniale de l'entreprise, détail de l'actif et du passif
- Le compte de résultat : déterminer le bénéfice/perte de l'entreprise, détail charges/produits d'exploitation, financier et exceptionnel
- Mécanisme pour comprendre et présenter un bilan et résultat simplifié

3. Les principes comptables de base

- La règle de la partie double débit/crédit
- Plan Comptable Général (PCG) : classification des comptes (les classes 1 à 7), personnalisation

du PCG

- Les différents journaux : Achats, Ventes, Banque, etc.
- Les enregistrements comptables classiques : factures d'achat, vente et règlements

4. Organisation comptable

- Livres obligatoires : le livre-journal et le grand-livre
- Le lettrage des comptes
- Règles de conservation des pièces justificatives et des livres comptables
- Conservation papier ou numérique des factures
- La chaîne comptable : des enregistrements au bilan et résultat
- Établissement des comptes annuels : les simplifications comptables issues de la loi PACTE

5. Traitements comptables

- Achats, frais généraux et ventes
- Factures et avoirs
- Rabais, remises et ristournes
- Escomptes, avances et acomptes
- TVA
- Comptabilisation, taux, identification des TVA récupérables et non récupérables
- Fait générateur et exigibilité
- Déclaration mensuelle
- Trésorerie
- État de rapprochement bancaire : contrôle du relevé bancaire
- Emprunts contractés
- Les écritures spécifiques liées aux aides obtenues pendant la crise sanitaire : fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat (PGE), etc.
- Immobilisations
- Nouvelles règles de comptabilisation des actifs immobilisés
- La notion d'amortissement
- Personnel : centralisation des salaires et charges sociales

6. Cas de synthèse

- Écritures comptables, rapprochement bancaire et déclaration de TVA
- Des écritures comptables aux comptes annuels
- Opérations d'inventaire
- Les principes de prudence et de séparation des exercices

- Principales écritures d'inventaire : la notion de charges et produits constatés d'avance, de facture non parvenue et à établir
- Contrôle des comptes à partir de la balance